



Ville de Burlats
SPL EAUX DE CASTRES BURLATS



TARIF DU M3 D'EAU POTABLE APPLICABLE AU 1er JUILLET 2024

Délibération Conseil d'administration de la SPL Eaux de Castres Burlats du 8 avril 2024

	Diamètre	Tarif H.T.	Montant TVA	Abonnement semestriel T.T.C.	Prix du m3 T.T.C.	Taux TVA
DISTRIBUTION DE L'EAU						
Abonnement annuel pour les compteurs et débitmètres (Tarif détaillé par diamètre)	15	15,00	0,83	15,83		5,50
Consommation eau de 0 à 20 m3		0,0000	0,0000		0,0000	5,50
Consommation eau au-delà de 20 m3		2,1800	0,1199		2,2999	5,50
Agence de l'eau - Préservation des ressources en eau		0,1259	0,0069		0,1328	5,50
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES						
Collecte et traitement		1,0200	0,1020		1,1220	10,00
ORGANISMES PUBLICS						
Agence de l'eau - Redevance sur la pollution domestique		0,3300	0,0182		0,3482	5,50
Agence de l'eau - Redevance pour modernisation réseaux collecte		0,2500	0,0250		0,2750	10,00
	TOTAUX	Abonnement semestriel cpt 15 mm T.T.C.		15,83		
		Prix du m3 avec assainissement T.T.C.			4,1779	
		Prix du m3 sans assainissement T.T.C.			2,7809	

GESTION CLIENTELE - DIVERS	Tarif H.T.	Montant TVA		Tarif T.T.C.	Taux TVA
Frais de mise en service - Sans déplacement	27,27	2,73		30,00	10,00
- Avec déplacement	54,55	5,45		60,00	10,00

LE DIRECTEUR

Pierre LAPELERIE